

Fiche espèce



Nyctalus leisleri

Noctule de Leisler

Kleiner Abendsegler
Nottola di Leisler
Sgolanotg pitschen
Leisler's bat

Caractéristiques

Envergure : 26-34 cm
Poids : 9-19 g
Âge maximal : 12 ans
Jeunes par année : 1-2

Statut

Protection : protégée selon la LPN
Liste Rouge : NT (potentiellement menacée)
Priorité CH : 4 (modérée)
Autre : -

Synergies: [Noctule commune](#), [Vespertilion bicolore](#), [Pipistrelle de Nathusius](#)



Gîte: Nichoir à chauves-souris

© René Güttinger | RGBlick

Utilisation de l'habitat

Gîtes

Cette espèce vit dans des gîtes situés dans des arbres, principalement des cavités à terreau dans des arbres épais encore vivants. Les cavités préférées sont celles dont l'entrée est étroite, à plusieurs mètres du sol, et dont l'accès est dénué d'obstacles. En bâtiment, elle s'installe également dans les fissures des murs, les caissons de stores, les entre-toits ou les cheminées. Elle peut aussi occuper les nichoirs à chauves-souris.

Terrains de chasse

Elle chasse des insectes de taille moyenne en espace aérien ouvert, souvent au-dessus de la cime des arbres forestiers, des parcs ou des vergers hautes-tiges, mais aussi le long des routes forestières et des lisières, au-dessus des cours d'eau et des pâturages. La recherche de nourriture peut se faire jusqu'à plus de 100 m du sol. Les distances entre les gîtes et les terrains de chasse peuvent dépasser 17 km.

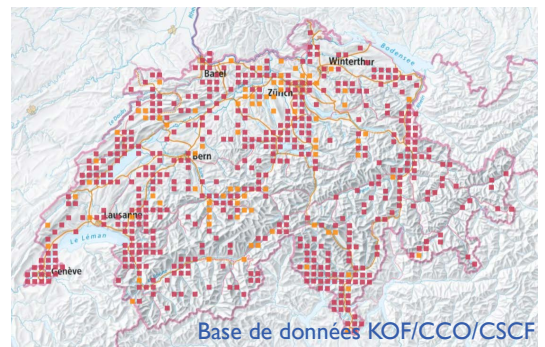
Couloirs de vol

De par son mode de déplacement rapide en espace aérien ouvert, cette espèce n'est que peu dépendante de couloirs de vol au sens strict du terme. Cependant, en raison de son comportement de migratrice, les couloirs de migration interrégionaux et internationaux sont d'une grande importance.

Les distances entre les gîtes estivaux et hivernaux peuvent dépasser 1500 km.

Répartition

Cette chauve-souris est largement répandue, mais n'est abondante nulle part. On la retrouve, cependant, plus fréquemment dans les régions forestières. Les mâles sont présents toute l'année et les femelles surtout en hiver. On trouve quelques mentions d'observation de l'espèce à plus de 3200 m d'altitude.



Menaces

- Destruction de gîtes lors des travaux en bâtiments non supervisés : rénovations, optimisation de l'isolation et fermeture des interstices permettant l'accès et autres structures favorables, utilisation de produits toxiques pour traiter le bois.
- Perte de gîtes due à l'abattage d'arbres à cavités (même les plus minces, avec des cavités à terreau), à un rajeunissement trop important de la forêt et à une durée de rotation des cycles de production trop courte dans la sylviculture.
- Collisions avec les éoliennes.

Mesures

Des mesures de protection et de conservation sont recommandées pour la préservation de cette espèce qui en est dépendant dans certaines conditions. Pour toutes les mesures, l'implication des [Correspondants régionaux \(CR\)](#) est nécessaire.

Gîtes

Renforcer la protection des colonies de mise bas établies en bâtiments (inclusion dans l'aménagement du territoire). Protéger et favoriser les arbres à cavités et garantir leur accessibilité par des interventions forestières (détourage). Ne pas se concentrer uniquement sur les vieux arbres à pics épais, mais aussi sur les arbres plus jeunes avec des cavités à terreau. Installer des nichoirs à chauves-souris appropriés sur les ponts et les grands bâtiments et, le cas échéant, dans la forêt à titre de solution transitoire.

Terrains de chasse

Renoncer à l'utilisation de pesticides dans la sylviculture. Prise en compte de l'espèce dans la planification et la mise en œuvre des projets éoliens.

Couloirs de vol

Protéger les couloirs de migration au niveau interrégional et international. Prendre en compte ces corridors dans les projets éoliens.



Gîte: Cavité avec entrée étroite en arbre vivant



Menace: Collisions avec les éoliennes

Littérature

- Bohnenstengel et al. (2014). [Liste rouge chauves-souris, État 2011](#). Umwelt-Vollzug 1412. Dietz et al. (2016). Handbuch der Fledermäuse. Franckh-Kosmos, Stuttgart.
- Krättli et al. (2012). [Konzept Artenförderung Fledermäuse 2013-2020](#). Schweizerische Koordinationsstelle für Fledermausschutz.
- Rodrigues et al. (2016). [Lignes directrices pour la prise en compte des chauves-souris dans les projets éoliens](#). UNEP/EUROBATS, Bonn.

Liens

fledermausschutz.ch
institutions.ville-geneve.ch/fr/ccol/